COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ CBD'EAU SAS

Objet : RETRAIT/RAPPEL PRODUIT « ALPAISIA Original 40% - huile CBD – 4000MG de CBD – 10ml »

Le 9 Août 2023, la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a notifié par courriel la société CBD'EAU d'une demande de retrait total concernant le produit « Huile de CBD 40% - ALPAISIA », pour tous les lots vendus à partir du 1er Janvier 2023.

Motif : « Teneur en CBD et risque possible pour la santé des consommateurs. En effet, sont considérés comme susceptibles de présenter un risque pour la santé, les produits dont la teneur en CBD est supérieure à 20%, teneur considérée comme naturellement présente dans les plantes autorisées, et/ou les produits dont les conditions d'utilisations entraînent une consommation supérieure à 50mg de CBD par jour.

Photo du produit concerné :	

Sont concernés : Tous les points de vente, physiques et en ligne, qui commercialisent ce produit acheté auprès de la société CBD'EAU uniquement.

Procédure à suivre : Renvoyer les produits à la centrale CBD'EAU dont l'adresse est : CBD'EAU SAS, 3 rue Georges Guynemer, 67120 ALTORF. Notifier la société CBD'EAU de la quantité de produits renvoyés. Un avoir sera généré.

La société CBD'EAU tient à rassurer ses clients, le retrait total ne concerne en aucun cas un problème de qualité avec l'huile de CBD 40% ALPAISIA mais une demande de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de retirer le produit pour se conformer à la législation en vigueur. La société CBD'EAU coopère avec les autorités françaises pour faire grandir l'industrie du CBD tout en respectant la réglementation et les normes de sécurité pour proposer les meilleurs produits à ses clients.

La Société CBD'EAU se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.